

三

ARRONDISSEMENT  
d' Abbeville  
COMMUNE  
de Bouslers

SIGNATAIRES :  
M. Houges  
Agent voyer ordinaire

M. Guerbigny  
Agent voyer d'arrondissement.

M. Lailavoix



## LÉGENDE.

- B** . Construction en bois.
  - B'** . Construction en briques.
  - P T.** Construction en pierre de taille
  - O E.** Rez-de-Chaussée.
  - I E.** Maison à un étage.
  - 2 E.** Maison à deux étages.
  - 3 E.** Maison à trois étages.
  - S** . Construction solide.
  - M** . Construction en médiocre état.
  - V** . Construction en état de vétusté

Les alignements périodiques sont déterminés à l'encre rouge par des chiffres pairs **2**, **4**, **6**, etc., du côté droit; **3**, **5**, **7**, etc., du côté gauche, inscrits à leurs extrémités, et par la désignation de deux repères faite en *écriture parallele* sur nos lards de roche.

Échelle de 0,005 par mètre ( $\frac{1}{400}$ )

Dressé par l'Agent voyer..... ordinaire ....., soussigné.

A Crécy, le 10 février 1890

Signé : Hugues

Vu et vérifié par l'Agent voyer d'arrondissement, soussigné.

A Dieville, le 11 février 1890.

Signé : Guerbigny

Vu et présenté conformément à nos propositions  
de ce jour. Les alignements projetés sont déterminés par des  
lignes rouges entre les repères 1 à 65 pour le côté gauche et 2 à 65  
pour le côté droit

Amiens, le 16 Juillet 1890.

## L'AGENT VOYER EN CHEF.

Sig<sup>n</sup>é Lailavoix